

Nouvelles du projet INTERREG-V - ARC-AD Octobre 2019

WP1: Analyse institutionnelle des outils de planification territoriale synthèse

Le WP1 a été finalisé au printemps dernier et a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

Facteurs de blocage
Il n'existe pas de compétences légales transfrontalières. L'implication des acteurs se fait sur une base volontariste.
Les différences institutionnelles et réglementaires entre les deux pays complexifient les relations entre acteurs.
L'identification des autorités compétentes au niveau frontalier de part et d'autre de la frontière n'est pas aisée.
Les prérogatives propres aux différents échelons institutionnels en matière de planification spatiale rendent délicate la co-réalisation de projets.

Opportunités en terme de planification spatiale transfrontalière
L'élaboration d'un schéma de développement commun est l'un des outils mobilisables pour intervenir à l'échelle du territoire transfrontalier.
La mobilisation des élus autour de la problématique transfrontalière apparaît comme une pratique plébiscitée.
Pour ce faire, il faut faciliter l'interconnaissance des cadres institutionnels.
L'utilisation des «marges de manoeuvre» inhérentes à chaque échelon institutionnel devrait se faire de manière plus systématique.
Autour d'un projet commun, il est ainsi possible d'intensifier les échanges d'informations de part et d'autre de la frontière.

Le WP1

Contact:

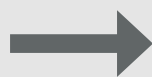
Pour toutes informations complémentaires sur le projet, Pauline Savary se tient à votre disposition.

WP2: Analyse territoriale des facteurs de blocage et leviers d'action dans la mise en œuvre de la planification spatiale des deux zones d'étude – Synthèse

Le WP2 a été terminé au printemps 2019. 26 personnes (13 personnes en France et 13 en Suisse) ont été rencontrées lors d'entretiens individuels

Le WP2

Les principaux besoins identifiés	
	Connaître le fonctionnement institutionnel de l'autre pays
	Faciliter l'accès à une connaissance partagée sur les questions transfrontalières (procédure transfrontalières, informations techniques, etc.)
	Accroître la diffusion d'informations pour favoriser la collaboration entre les acteurs
Les principaux freins identifiés	
	L'absence / la faiblesse des bases légales intégrant la dimension transfrontalière
	La faible priorité politique attribuée à la question transfrontalière
	La faiblesse des échanges d'informations sur des projets porteurs de part et d'autre de la frontière



Pour répondre à ces problématiques deux éléments ressortent:

- L'importance du rôle des instances dédiées au transfrontalier
- Travailler sur des thématiques transfrontalières qui rapprochent (mobilités, environnement, etc.)

WP3: Définition des outils d'aide à la décision

Le WP3 est composé de deux documents distincts : un cahier des charges portant sur le design de l'outil informatique et une synthèse des focus-groupes.

En effet, deux focus-groupes, regroupant à tour de rôle les techniciens de la région AUD puis les élus ont été organisés en automne 2018. Ces rencontres ont permis d'affiner le design futur de l'outil informatique et de ses fonctionnalités.

Les principaux besoins auxquels l'outil doit répondre	
Informations générales	Décrire l'éventuelle dimension transfrontalière des projets de chaque pays
	Identifier son « homologue », comprendre les acronymes, etc.
Informations portant sur les projets en cours sur le territoire transfrontalier	Contenu technique - description du projet, porteur principal du projet, répartition des compétences et acteurs impliqués, délais/calendrier, financement etc.
Lieu d'échange	Forum

Le WP3

Les principaux enjeux de l'outil
La volonté de coopération des acteurs est centrale et nécessaire.
L'outil doit jouer un rôle de portail et orienter les utilisateurs vers les sites spécialisés.
L'outil doit permettre de rapprocher les territoires et le développement d'une culture.
Les projets constituent le principal levier d'action pour agir dans les espaces transfrontaliers.
Les acteurs doivent travailler autour de thématiques qui rassemblent, telles que la mobilité, l'environnement par exemple.
A long terme, il serait intéressant que l'outil documente aussi d'autres politiques territoriales et non seulement l'aménagement du territoire.
L'outil doit être vivant et interactif.

Le Wp3

L'analyse croisée des WP1, 2 et 3 a permis à l'équipe d'élaborer l'architecture de l'outil ARCAD, où chacune de ses fonctionnalités a été pensée pour répondre aux besoins sociaux, organisationnels, cognitifs, etc. identifiés. Sur la base du cahier des charges technique, le développement informatique de l'outil a été confié à l'entreprise I@D Territoire Digital située à Besançon.

WP4: Développement de l'outil

Le Wp4

L'année 2019 est marquée par le développement de l'outil informatique. Une part importante de notre temps est actuellement consacrée à la saisie de la base de données de l'outil, structure qui compile l'ensemble des acteurs et instruments des deux terrains étudiés :

- pour le territoire de l'Agglomération urbaine du Doubs, la saisie est en voie de finalisation;
- pour l'Aire de Proximité Mont-d'Or-Chasseron, la saisie débute actuellement. Pour l'heure, nous travaillons sur la version test online de l'outil.

Alors n'attendez plus et rendez-vous sur le site de l'outil à l'adresse:

<http://va.arc-ad.net/>

Le site est en cours de construction et certaines fonctionnalités vont être améliorées dans les prochains mois.

Les différents livrables y seront déposés et vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet.

Expérimentation des outils d'aide à la décision

Le WPS

La cinquième phase du projet de recherche est également en cours. Elle porte sur une expérimentation et une évaluation de l'usage de l'outil développé pour les acteurs du terrain. Pour ce faire, plusieurs rencontres sont planifiées avec les acteurs de la région d'AUD.

Séance	Dates-lieux	Participant-e-s
1. Introduction	Le 17.09.2019 - 10h - 12h La Chaux-de-Fonds	Technicien-ne-s et élu-e-s
2. Séance de travail	Le 1.10.2019, 9h-11h30 Morteau	Technicien-ne-s
3. Séance de travail	Le 21.10.2019, 9h-11h30 Le Locle	Technicien-ne-s
4 .Restitution - évolution	Le 12.11.2019, 10h-12h Villers-le-Lac	Technicien-ne-s et élu-e-s

Ces séances permettront d'affiner le protocole de mise en oeuvre de cet outil. S'appuyant sur l'évaluation de l'outil, nous formulerons des recommandations opérationnelles concernant le développement de l'outil et de son utilisation.

WP6 Formalisation des résultats

Le WP6 a débuté. Trois livrables sont attendus. Ils mettront en lumière les principaux résultats du projet.

Vers un centre de compétences

Ce cahier des charges doit regrouper les instructions de modération, de mises à jour, de maintenance et d'hébergement de l'outil.

Comme discutée à plusieurs reprises, la question du futur portage de l'outil constitue un élément essentiel de la pérennisation de la belle dynamique développée tout au long de ce projet de recherche appliquée. Un contrat est déjà signé avec l'entreprise I@D Territoire Digital pour l'hébergement et la maintenance informatique de l'outil ARC-AD jusqu'en 2022.

Colloque sur la planification transfrontalière : l'exemple de l'Arc Jurassien

Réservez déjà votre journée du jeudi 23 janvier 2020 !

A cette date sera organisée au Club 44 à la Chaux-de-Fonds, une journée interactive entre chercheurs et acteurs de terrain autour de l'aménagement transfrontalier.

Les invitations vous parviendront dans le courant de l'automne.

Publications

Deux articles seront produits dans le cadre du projet. Le premier portera sur les dynamiques institutionnelles de planification spatiale dans la zone frontalière. Le second texte présentera l'outil et la démarche développés dans le cadre de ce projet. Amorcée durant le projet, la publication de ces textes se prolongera au-delà de mars 2020, les temps éditoriaux s'inscrivant dans des temps longs.

Le WPS6